

ACTIVITÉS CRÉATRICES & MANUELLES

BA_SI / BSc_SI, 50 ECTS

Remarque liminaire : Le programme de formation « Activités créatrices & manuelles » (AC&M) est dispensé par la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg (HEP|PH FR) et se trouve en cohérence avec le Plan d'Etude Romand. Il propose un plan d'études regroupant les activités créatrices, manuelles et textiles. Il est reconnu et approuvé par les Facultés des Sciences & Médecine, de Théologie et des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Fribourg.

Ces études visent à l'obtention du Diplôme d'Aptitude à l'Enseignement au Secondaire1 (DAES1) et proposent un programme d'étude à 50 ou à 30 ECTS, établi par le Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF). Dans le cadre des deux programmes de formation en AC&M, 50 ou 30 ECTS, sont inclus au minimum 9 ECTS de didactique de branche. Les crédits ECTS de didactique de branche sont signalés par un * dans le plan d'études.

Tous les cours de cette offre de formation sont des séquences d'enseignement autonomes de 24 leçons.

Les dispositifs d'enseignement se composent de la manière suivante :

cours disciplinaires	inclus dans le	domaine d'apprentissages A
cours de didactique de branche		domaine didactiques B
cours de développements de projets		domaine « travail de projet » C
modules techniques		domaine « modules techniques » D
élaboration d'un travail final		

Les **cours disciplinaires du domaine A** proposent des contenus spécifiques du domaine. Ils sont conçus de manière modulaire et peuvent ainsi se choisir librement, indépendamment des contenus des autres cours.

Les **cours didactiques du domaine B** proposent des contenus théoriques et pratiques. Ils sont conçus de manière modulaire et peuvent ainsi se choisir librement, indépendamment des contenus des autres cours.

(Les conditions des cours de didactiques respectent le règlement d'études du CERF)

Les **cours « travail de projet » du domaine C** représentent chacun une unité d'enseignement et s'articule sur l'année académique (cours du semestre 1 ; cours du semestre 2, etc...). Les cours doivent être suivis dans l'ordre numérique inscrit.

Les **modules techniques du domaine D** construisent les compétences purement techniques de la discipline et sont conçus de manière modulaire. 10 modules parmi les 13 proposés doivent être suivis. L'ordre des modules peut être librement choisi.

Plan d'études Activités créatrices, manuelles et textiles

Codes	Cours	Sem.	H. /semaines	ECTS
	Domaine A : Cours disciplinaires			13
L37.00061	Expérimentations et connaissances des matériaux et processus	SA	2	2
L37.00063	Processus de création, procédés de représentation	SA	2	2
L37.00065	Communication visuelle	SP	2	2
L37.00064	Fonctions et fonctionnalités AC&M	SP	2	2
L37.00062	Introduction à la recherche disciplinaire	SA	2	2
L37.00039*	Module « personnel »: visite d'un atelier ou d'une petite entreprise	SA/SP	Cours-bloc	1
L37.00066	Formes expressives et narratives	SP	2	2
	Domaine B : didactique de branche			9
L37.00033*	Didactique de branche 1 : fondement et compréhension	SP	2	2
L37.00037*	Didactique de branche 2 : applications et réflexions	SA	2	2
L37.00040*	Module de base pratique: planifier une séquence d'enseignement	SA/SP	Cours-bloc	2
L37.00047*	Module d'approfondissement didactique lié à la pratique, préparation, réflexions et réalisation des séquences de stage / module obligatoire en lien avec le stage didactique établi par le CERF	SA/SP	Cours-bloc	3
	Domaine C : travail de projet			12
L37.00027	Travail de projet 1a	SA	2	2
L37.00049	Travail de projet 1b	SP	2	2
L37.00057	Travail de projet 2a	SA	2	2
L37.00051	Travail de projet 2b	SP	2	2
L37.00041	Travail de projet 3a	SA	2	2
L37.00055	Travail de projet 3b	SP	2	2
	Domaine D : Modules techniques			10
L39.00004	Bois – séparer et assembler	SA	Cours-bloc	1
L39.00005*	Sécurité en atelier	SA	Cours-bloc	1
L39.00006	Métal – séparer et assembler	SP	Cours-bloc	1
L39.00007	Textiles - couture	SP	Cours-bloc	1
L39.00008	Textiles – conception « à plat »	SP	Cours-bloc	1
L39.00009	Plastiques / synthétiques	SA	Cours-bloc	1
L39.00010	Céramique	SP	Cours-bloc	1

L39.00011	Bois - construire	SA	Cours-bloc	1
L39.00012	Métal – souder et couler	SA	Cours-bloc	1
L39.00013	électronique et <i>mécanique</i>	SP	Cours-bloc	1
L39.00001	Les outils du design professionnel	SA	Cours-bloc	1
L39.00002	Textiles – matériaux inattendus	SA	Cours-bloc	1
L39.00003	Techniques de production numériques	SP	Cours-bloc	1
	Travail final			6
L39.00014*	Travail final avec dossier de présentation	SA/SP		6
	Etudes de Master (2 ECTS)			2
L37.00048*	Didactique de branche AC&M	SA/SP	2	2

Évaluation

Les contenus d'enseignements techniques et d'enseignements techniques textiles constituent l'ensemble de cette proposition de la formation. Elles sont ainsi évaluées :

- Les cours de semestre ainsi que les cours projets sont évalués selon les critères annoncés en début de semestre. Un dossier d'apprentissage est demandé à la fin du semestre. Ces cours sont sanctionnés par une note.
- Dans chacun des modules techniques (Code: L39.00004, L39.00005, L39.00006, L39.00007, L39.00008, L39.00009, L39.00010, L39.00011, L39.00012, L39.00013, L39..., L39..., L39...) une présence de 100% est exigée. Des conditions supplémentaires peuvent être demandées. Elles sont annoncées en début de module technique. Ces modules sont évalués par les termes « acquis » ou « non acquis ».

ATTENTION : Le nombre de participants par module est limité à 8

La didactique de branche 1 et la didactique de branche 2 (L37.00033, L37.00037) sont examinées par écrit et évaluées chacune par une note.

- L'inscription au « Module personnel » n'est possible qu'à partir du 3^{ème} semestre. Le « Module personnel » (L37.00039) est évalué par les termes « acquis » ou « non acquis ».
- Le « Module didactique de base en lien avec la pratique » ainsi que le « Module d'approfondissement didactique en lien avec le stage de didactique » sont évalués au moyen d'une note. **La connexion directe entre ce Module d'approfondissement et le stage de didactique Bachelor est obligatoire.**
- Le travail final avec présentation (L39.00014) est la condition à l'obtention des crédits nécessaires à la validation du module 3 et représente donc de l'accès aux études de Master en didactique de branche AC&M (L37.00048). Il doit être réalisé pendant la dernière année des études du bachelor. Une non validation de ce travail final vous autorise néanmoins à suivre le cours de didactique Master si la remédiation de ce dispositif de validation a lieu dans la même année académique. Ce travail final est évalué par une note et soutenu par une présentation orale.

- année académique. Ce travail final est évalué par une note et soutenu par une présentation orale.

Remarques :

1) Si l'évaluation d'un dispositif de la branche AC&M n'est pas suffisante ou si la mention « non acquis » est appliquée, cette évaluation peut être reconduite deux fois.

2) Celui ou celle qui choisit la branche AC&M doit se soucier de pouvoir traiter en classe un thème textile, ou non textile pendant le stage d'introduction (EP.1201). Il faut impérativement en informer le maître de stage ou la direction de l'établissement.

Objectifs de la formation

La branche d'étude Activités créatives construit des compétences techniques, créatives et didactiques textiles et non-textiles. Dans une discipline basée sur la construction de compétences, les enjeux portent sur les domaines créatifs, culturels, sociaux, économiques, scientifiques et environnementaux.

Les liens entre les connaissances théoriques et techniques, les savoirs et les savoirs faire s'articulent autour d'élaboration créatives axées sur les processus.

Ce programme est orienté vers la résolution de problèmes dans une vision professionnalisante du processus de création. Il propose et approfondit des thématiques de travail et des enjeux actuels. Ce programme construit des compétences disciplinaires et propose les processus de développement de projets.

Domaine A : cours disciplinaires

Les cours construisent des compétences disciplinaires qui incluent la créativité, les procédés orientés vers les processus de conception et de réalisations, le design, les théories de développement de projets, ainsi que la culture et les aspects plastiques et esthétiques. Les connaissances théoriques sont abordées et puis approfondies individuellement. Ce programme est constamment lié à la didactique de branche.

Domaine B : didactique de branche

Les cours de didactique 1 et 2 construisent les compétences didactiques pour l'enseignement des AC&M en lien avec le Plan d'Etudes Romand PER. Les bases théoriques, la compréhension et l'analyse des concepts didactiques, un positionnement personnel comme future enseignant, future enseignante sont les points forts de ces dispositifs.

Pour construire les compétences d'enseignement en AC&M, les deux modules didactiques pratiques permettent d'appliquer les ressources acquises pour faire face à des situations d'enseignement spécifiques, réflexives et différenciées.

Le module d'approfondissement didactique (L37.00047) est obligatoire en lien avec le stage de didactique du CERF.

Domaine C : Cours projets 1a/b – 3a/b

Les cours projets représentent pour chacun d'eux une unité à part entière qui doit être suivi sur l'ensemble de l'année académique. Ces cours proposent l'étude et le développement de processus de conception complexes pour construire des compétences en lien avec des situations et des systèmes. Ce cours renforce son propre processus de création, de solides perspectives personnelles en lien avec la branche, l'exercice différencié de capacité d'élaboration.

Les cours projets proposent des points forts de formation différents selon le niveau d'étude :

- Projet 1 orienté vers la production
- Projet 2 orienté vers les processus
- Projet 3 orienté vers le transfert pédagogique

Les cours projet doivent obligatoirement être suivis dans cet ordre.

Domaine D : modules techniques

Chaque module est une unité thématique. L'accent est mis sur l'acquisition de techniques spécifiques (mesurer, percer, découper, braser, souder, coller, visser, coudre, tisser, mettre en forme et en volume, décorer, etc... en lien avec divers matériaux (textiles, bois, métal, plastique, etc...) ainsi qu'avec la manipulation correcte et sûre des outils et des machines.

Les modules techniques sont proposés en ordre alterné. Le nombre de participants par module est limité à 8.

Pour participer aux modules techniques, une confirmation de la présence des étudiant-e-s effective est demandée au début de chaque semestre. Les huit premières confirmations seront prise en compte.

Sur l'ensemble des 13 modules techniques, 10 modules sont obligatoires.

Remarques :

Si l'évaluation des contenus du plan d'études « Activités créatrices, manuelles et textiles » conduit à une note insuffisante ainsi que dans le cas d'un stage non validé, l'évaluation peut être répétée deux fois. Trois échecs conduisent à l'interruption définitive de la formation.

Un échec au programme d'étude à 50 ETCS conduit à l'interruption définitive de la formation.

Un transfert des crédits déjà obtenus vers une formation à 30 ETCS est possible pour autant que l'échec prononcé ne porte pas sur un dispositif obligatoire du programme d'études à 30 ECTS.

Fribourg, juillet 2019/AKU/cme